



Co-funded by the
Tempus Programme
of the European Union



Avis de manifestation d'intérêt: Recrutement d'un Expert externe pour le projet Biotech-Tunisia - TDR de la Mission

Important: Les candidats qui désirent participer, doivent accéder à la consultation préparée par l'Université de Monastir coordinatrice du Projet Biotech-Tunisia disponible au service financier ou à travers site web de l'Université de Monastir

Termes de Référence (TDR)

Evaluation externe du projet [BIOTECH-TUNISIA]

www.biotech-tunisia.com

Numéro du Projet: 610246-EPP-1-2019-1-TN-EPPKA2-CBHE-SP

Dans le cadre d'une meilleure gestion de la qualité au sein du projet [BIOTECH-TUNISIA], le comité de pilotage du projet a mis en place un Comité Interne d'Évaluation de la Qualité (CIEQ), coordonné par l'Université de Sfax et composé de membres internes des autres universités partenaires du projet. Afin de compléter cette approche d'évaluation interne, le projet désignera un évaluateur externe pour assister, accompagner le consortium et analyser le suivi de la mise en œuvre des activités du projet et leurs réalisations, conformément aux objectifs de la matrice logique.

Le présent document représente les termes de référence (TDR) pour la sélection et le recrutement d'un expert externe.

1. Contexte:

[BIOTECH-TUNISIA] est un projet structurel de coopération internationale cofinancé par le programme de l'Enseignement Supérieur Européen Erasmus+ Capacity Building (E+CBHE). La durée du projet est de 3 ans à compter du 15 Janvier 2020 jusqu' à 15 Juillet 2024 après acceptation de la demande de prolongation par l'EACEA. Le projet vise à contribuer à la

modernisation de l'Enseignement et la formation en Biotechnologie en Tunisie en vue d'améliorer l'employabilité des étudiants et favoriser l'innovation et la recherche - développement en Biotechnologie.

Les principaux objectifs du projet :

Le projet BIOTECH-TUNISIA a pour principaux objectifs :

- Moderniser la formation universitaire en Biotechnologie dans les 04 instituts de Biotechnologie de la Tunisie par la réforme des moyens d'apprentissage, l'établissement de carte nationale de formation, le renforcement de formations co-construites...
- Renforcer et améliorer l'approche entrepreneuriale dans les formations de Masters et Thèses afin d'encourager la création d'entreprises et start-up dans le domaine de la Biotechnologie et ses applications....

2. Objectifs et principaux axes de l'évaluation:

L'objectif de l'évaluation externe est d'un côté de s'assurer que la mise en œuvre du projet est réalisée de manière adéquate et précise. Il s'agit d'identifier les procédures, les critères et les outils pour le suivi de la mise en œuvre du projet. L'évaluation portera également sur l'état d'avancement du projet, la gestion des problèmes, l'atteinte des objectifs et l'évaluation des résultats par rapport aux activités prévues.

A travers l'évaluation de:

Objectifs	Axes de l'évaluation
Identification des procédures, les critères et les outils de suivi de la mise en œuvre du projet.	- Evaluation des indicateurs de qualité pour chaque procédure de suivi. - Coordination avec le comité interne de qualité et l'intégration des résultats.
Evaluation de l'état d'avancement du projet, la gestion des problèmes, l'atteinte des objectifs.	- Efficacité des moyens de communication entre les membres du consortium. - Bonne réalisation des différentes activités du projet et atteinte des objectifs fixés
Evaluation des résultats par rapport aux activités prévues	- Etablissement de questionnaires et des grilles afin d'évaluer la progression

	<p>du projet jusqu'à la fin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité et impact des activités de diffusion et de dissémination. - Elaboration des 2 rapports d'évaluation (état intermédiaire et finale) selon le planning fixé par le comité de qualité interne).
--	---

Des rapports sont générés pour indiquer l'état d'avancement du projet et afin de proposer des recommandations. Sur la base d'une approche participative. Les résultats de l'évaluation seront partagés et discutés au sein du comité de pilotage du projet lors de ses réunions.

Ces rapports seront basés sur les questionnaires soumis aux partenaires, sur les entretiens avec les partenaires et le coordinateur du projet (en ligne ou en présentiel pendant les réunions) et tous les documents de travail produits pendant le projet.

3. Contenu de l'évaluation et les livrables:

Livrables	Date de soumission
<p>Un Premier Rapport d'évaluation - Partie externe</p> <p>Le premier rapport d'évaluation montre les résultats du processus du projet en cours et évalue la qualité du travail depuis le démarrage du projet. Le document présente une évaluation quantitative et qualitative du projet et comprend des appréciations et des recommandations ainsi que des mesures correctives à apporter.</p>	<p>Au plus tard, 1 mois après la sélection de l'évaluateur externe.</p>
<p>Le Rapport final d'évaluation - Partie externe</p> <p>Le rapport d'évaluation final présente les résultats finaux des activités du projet et l'impact qu'elles ont sur les groupes cibles. Le document présente une évaluation de la gestion qualité du projet dans sa globalité.</p>	<p>L'évaluateur externe est tenu de produire la partie externe du rapport d'évaluation final le 30 Juillet 2024.</p>

4. Participation aux réunions:

Dès la date de son recrutement jusqu'à la fin du projet, le contractant devra participer aux réunions périodiques (une réunion chaque mois en présentiel ou en ligne) afin d'établir un contact direct avec les participants et pouvoir assurer la qualité de son évaluation.

Le contractant doit gérer directement l'organisation et les frais de ses déplacements.

5. Durée du contrat:

- Date du début de la mission: **15 Mars 2024.**
- Date de la fin de la mission: **30 Juillet 2024.**

6. Procédures de candidature:

Les offres devraient inclure obligatoirement:

- Un CV détaillé de l'expert ainsi que les membres du personnel de soutien - s'ils existent- qui participeront directement aux activités d'évaluation;
- Des pièces justificatives appuyant le CV du candidat: expérience/ compétences professionnelles / expertise, etc. (par ex.: diplômes, certificats, attestations, etc.);
- Une note conceptuelle avec un projet de méthodologie proposée pour l'évaluation (2 pages maximum).

L'utilisation de la langue anglaise avec les partenaires européens est vivement souhaitée. Les propositions doivent être rédigées en français. Le candidat auto-évalue son niveau de maîtrise de la langue française et de la langue anglaise dans le CV. La Commission d'évaluation se réserve le droit de vérifier les capacités linguistiques et les capacités d'expertise du candidat via un entretien en ligne.

Tout dossier incomplet est inéligible et il ne se sera pas évalué.

7. Critères de sélection:

Les candidats doivent avoir les requis suivants:

- Avoir un diplôme de haut niveau de l'enseignement supérieur (Doctorat, Habilitation Universitaire); et ne fait pas partie du cadre enseignant ou administratif en exercice dans les universités partenaires du projet.
- Avoir une connaissance du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (aspects institutionnels, légaux, etc.) en Tunisie;

- Avoir contribué préalablement à une ou à des études sur la gestion de la qualité;
- **Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et de l'anglais ;**
- **Avoir de l'expérience d'évaluation de projets universitaires internationaux de renforcement des capacités notamment les projets Erasmus+.**

Les critères déterminés pour la sélection des candidatures sont:

- Clarté et pertinence de la note conceptuelle sur la méthodologie de l'évaluation du projet: **30%**
- **Expérience d'évaluation d'au moins 10 projets universitaires internationaux de renforcement des capacités notamment les projets Erasmus+ 40%**
- Expérience d'évaluation des projets dans le domaine de biotechnologie et de l'entrepreneuriat. **10%**
- Connaissance du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (avoir pris des postes comme doyen, directeur, président de comité nationale de recrutement, président de comité de doctorat, etc.) en Tunisie. **10%**
- Compétences linguistiques (maîtrise parfaite de la langue française et de la langue anglaise): **10%**

Il est conseillé aux candidats intéressés d'examiner soigneusement ces termes de référence et de s'assurer de bien satisfaire aux exigences décrites ci-dessus et d'avoir les qualifications demandées.

10. Budget & Calendrier des paiements:

Le candidat sélectionné entamera avec le Comité Qualité du projet une négociation financière portant sur la somme totale de l'expertise en fonction du budget réservé dans le projet.

Le paiement sera effectué sur la base des factures envoyées par l'expert et sur présentation du rapport d'activité, comme suit:

- 100% à la fin du projet et après la soumission du rapport final d'évaluation.

11. Forme du contrat:

Les activités ou les services exigés par le projet BIOTECH-TUNISIA à la suite de cet appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références.

12. Contact: Coordinatrice internationale du Projet Biotech-Tunisia

Les candidats sont invités à soumettre leurs candidatures d'ici le **12 Mars 2024, 16H00 heure locale de la Tunisie** dernier délai. Pour ce faire, veuillez envoyer le dossier de candidature par voie postale ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'Université de Monastir, au nom de Mme la coordinatrice internationale du Projet (Monsieur Le Président de l'Université de Monastir) et portant l'objectif: Candidature pour Evalueur externe du projet BIOTECH-TUNISIA – Nom & Prénom.

13. Protection des données:

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes:

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.
- Le coordinateur du projet autorise au contractant, à répertorier les données dans des supports papiers ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.